



**CLAUSE D'ÉVALUATION A POSTERIORI DES PROJETS DU FONDS DES  
NATIONS UNIES POUR LA DÉMOCRATIE  
Contrat N°.PD:C0110/10**

**RAPPORT D'ÉVALUATION**



**UDF-IVC-11-417 : Promotion du dialogue démocratique et de la cohésion  
sociale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire**

**Date : 25 janvier 2016**  
***Executive summary in English***

## **Remerciements**

Les évaluateurs expriment leur reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué de leur temps et de leur énergie pour les aider à mener ce travail à bien. Ils souhaitent en particulier remercier Alain Zouzou, politiste et consultant du CERAP, ainsi que son équipe de gestion du projet, dirigée par Charles Gadé. Ils remercient aussi les représentants des ONG partenaires du projet dans les localités ciblées pour leur disponibilité, ainsi que les chefs de village et membres de communautés pour la qualité de leur accueil et le soin qu'elles ont apporté à répondre à toutes nos questions. Les évaluateurs sont également reconnaissants à l'ensemble des personnes rencontrées ou interviewées, pour les informations qu'elles ont bien voulu fournir. Ils remercient également le Directeur Général du CERAP, Eugène Goussikindey s.j., et sa Directrice Déléguée Martine Patron, pour leur accueil et l'attention portée à l'évaluation.

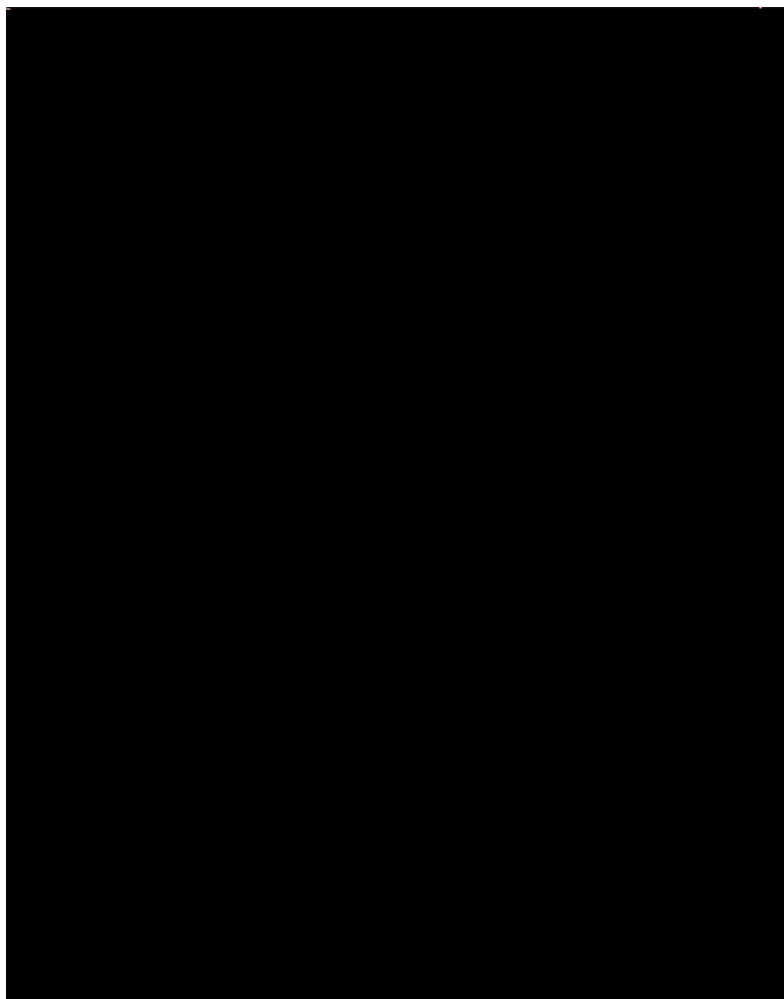
Bien entendu, les évaluateurs sont seuls responsables d'éventuelles erreurs ou omissions contenues dans le présent rapport.

## **Note**

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des évaluateurs. Elles ne représentent en aucun cas les positions du FNUD ou des institutions mentionnées dans le texte.

## **Auteurs et contributeurs**

Le présent rapport a été rédigé par Pierre Robert et Jean-Paul Tuho Abissi. Aurélie Ferreira



## Table des matières

I. EXECUTIVE SUMMARY .....	1
II. RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	4
III. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET .....	8
Objectifs du projet et de l'évaluation	
Méthodologie de l'évaluation	
IV. OBJECTIFS, STRATÉGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET .....	13
Logique d'intervention	
V. CONSTATS ET RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉVALUATIVES .....	

## I. Executive Summary

### *(i) The project*

This report is the evaluation of the project “Promoting democratic dialogue and social cohesion in the West of Ivory Coast”, implemented from February 2013 to November 2014 inclusive by the Center for research and social action for peace

The duration of the project should have been 24 to 30 months, instead of the planned 18 months (to which a three-months no-cost extension was added). This is because 18 months was too short a duration to build CSO capacity and work with communities on conflict. Had the project been designed to last longer, the anticipated results could have been achieved to a greater extent.

The CERAP should have played a greater role in the relationship with local authorities. The CSOs, though they had adequate links to local officials, lacked the credibility and credentials to help build capacity at local government level.

The CERAP should also have ensured that the CSOs and communities received additional technical advice in the design and implementation of the micro-projects.

The project has also been **efficient** in that it provided a good level of value for money and had a tight budget; it was also managed proactively by CERAP despite the logistical challenges caused by the distance between the areas of activities and the Ivorian capital. The operational budget of US\$180,000 was underspent by about \$7,000, despite the three-months no-cost extension granted by UNDEF. This underspending, though limited in absolute terms (4% of the budget), illustrated some weaknesses in project management, such as a lack of focus on information dissemination and advocacy – though it did not compromise the overall balance of the project. It should also be noted that staff changes within the project team meant that the team comprised somewhat less experienced members during the last few months of the project, compared with the initial phase.

The project was appropriately managed in financial and administrative terms, and activity monitoring by the CERAP team was consistent with original commitments. The project team was competent and committed; it is clear that its pro-active attitude contributed to the success of the project. The support given to the team by the CERAP senior management team was also a factor of success. Nevertheless, it is to be regretted that the CSOs were not more closely associated with project management. A more collegial approach to project management, involving the CSOs, could have contributed to building CSO capacity further, and to improved information exchanges among participating CSOs.

The project also achieved identifiable and attributable *elements of impact*. It is clear for example that it contributed to the development of the CSOs' expertise in relation to community support, and to the formulation of innovative strategies. It also indirectly contributed to shaping the attitudes of some community leaders, and probably also of some local officials. It is also clear that the project had an impact on at least some micro-project beneficiaries

b12005954ma(t)-4(e)13(r)-p40s-3(o)13(aci)6(t)-4(y)11( )-89(bu)3(i)5(l)5(di)6(ng.13(f)-4( )T)-8[2



## II. Résumé Exécutif

### *(i) Le projet*

Ceci est le rapport de l'évaluation du projet « Promotion du dialogue démocratique et de la cohésion sociale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire », mis en œuvre de février 2013 à novembre 2014 inclus par le Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP), institut de recherche, de formation universitaire et d'action sociale établi à Abidjan. Le projet avait un

Le projet, dans son ensemble, a été **efficace** en ce que l'ensemble des activités prévues a été mis en œuvre, et les résultats attendus ont été atteints pour l'essentiel. Le niveau d'efficacité était élevé, ce qui est d'autant plus notable que la logistique du projet était rendue difficile par l'éloignement des localités ciblées, ainsi que par la relative faiblesse des OSC locales, que le projet a su renforcer dans la mesure nécessaire. On peut penser que les leçons suivantes peuvent en être tirées, qui seraient susceptibles de renforcer l'efficacité d'une éventuelle future phase :

Augmenter la durée du projet. Sur 18 mois (durée portée à 21 mois avec l'accord du FNUD) le temps pour former et renforcer les capacités des OSC était compté, comme le temps disponible pour travailler auprès des communautés sur la gestion des conflits. Un projet conçu dès l'origine pour durer 24 ou 30 mois aurait permis d'atteindre les résultats escomptés de manière plus approfondie.

Impliquer le CERAP de plus près dans la relation avec les autorités locales. Les OSC, si elles avaient des contacts corrects avec les autorités, n'avaient pas la crédibilité ni l'expérience nécessaires pour renforcer les capacités des autorités.

Apporter un meilleur soutien technique aux OSC et aux communautés dans la conception et la mise en œuvre des micro-projets.

Le projet était **efficace**, en ce qu'il a extrait une valeur élevée d'un budget relativement modéré et en ce qu'il a bénéficié d'une gestion proactive de la part du CERAP, malgré les difficultés logistiques dues à la distance entre le siège du CERAP à Abidjan et les localités de mise en œuvre du projet. Le projet avait un budget d'activités (hors frais d'évaluation) de US\$180 000, dont un peu moins de \$173 000 a été effectivement dépensé – malgré la prolongation de trois mois de la durée de mise en œuvre. Tout en étant de faible ampleur globale (4%) la sous-utilisation du budget a révélé quelques faiblesses de gestion, même si elle n'a pas remis en cause l'efficacité d'ensemble. Il faut noter également que les changements intervenus au sein de l'équipe de projet pendant la période de mise en œuvre ont eu pour résultat que l'équipe était un peu moins expérimentée pendant les derniers mois du projet que pendant la phase initiale.

Le projet a été correctement géré sur le plan administratif et financier, et le suivi des activités par l'équipe du CERAP était conforme aux engagements pris. L'équipe de projet était compétente, engagée et motivée, et il est clair que sa mobilisation a été un facteur de réussite. Le soutien apporté à l'équipe par la direction du CERAP était également un facteur important. On peut toutefois regretter que les OSC n'aient pas été associées de plus près à la gestion du projet. Une gestion associant les OSC à l'équipe de projet aurait contribué au renforcement des capacités des OSC et à de meilleurs échanges d'information entre elles sur les leçons apprises sur le terrain.

Le projet a clairement eu, sinon un **impact** unique, du moins des *éléments d'impact* identifiables et raisonnablement attribuables. Il est clair par exemple qu'il a contribué à développer une expertise en matière d'accompagnement communautaire, et à modéliser de nouvelles stratégies, parmi les OSC. Il a aussi, de manière plus diffuse, contribué à changer les attitudes de certains leaders communautaires et sans doute aussi de certains officiels au niveau local. On peut aussi, à l'évidence, constater un impact sur une partie au moins des bénéficiaires des micro-projets, en termes d'attitudes vis-à-vis des autres communautés et en termes de renforcement des capacités. Les cadres de concertation, CPC, sont aussi susceptibles d'avoir un impact à l'avenir sur la réduction des tensions intercommunautaires. Toutefois cet impact reste encore hypothétique, dans la mesure où le projet a manqué de temps pour accompagner pleinement les CPC.

Pour l'essentiel, l'ensemble des OSC rencontrées a reconnu que la collaboration avec le CERAP leur avait permis un changement qualitatif d'approche, à travers les formations et plus généralement le développement des capacités occasionné par le projet. C'est parmi les bénéficiaires de micro-projets que l'impact est le plus clair. C'est le cas par exemple des



marchandes de produits frais du marché de Bloléquin. Il s'agit de femmes venant d'horizons différents – « autochtones », « allochtones » et migrantes récentes – dont l'intérêt commun est d'être représentées de manière unique auprès des autorités locales qui décident, par exemple, des emplacements dans le marché. L'association des marchandes a été créée dans le cadre des micro-projets ; elles ont dans la foulée développé des plans, présentés aux autorités, pour améliorer le stockage de leurs produits (chambre froide communautaire). Le changement d'attitude des femmes vis-à-vis les unes des autres est, selon l'OSC AZAHO qui a accompagné la création de l'association, patent : les femmes coopèrent plus entre elles qu'elles ne le faisaient auparavant, et présentent un « front commun » face aux autorités. On peut regretter que le projet ait manqué de visibilité auprès du public, et auprès des autres acteurs du développement travaillant dans la même région que le CERAP.

Le projet a mis en place des éléments de **pérennité** identifiables. Le renforcement des capacités des OSC a sans doute contribué à leur pérennité, sous la forme d'acquis d'expertise technique. Les micro-projets sont pérennes, dans la mesure où ils ont explicitement été conçus dans l'optique de durer au

***A moyen terme, le CERAP devrait continuer de s'impliquer dans des actions liées à la cohésion sociale et à l'accompagnement des communautés dans une perspective de prévention des conflits.***

***Le FNUD devrait continuer d'encourager le développement des capacités des OSC locales.***



**Réunion diagnostic social, Soubré, décembre 2013. ©CERAP**

### III. Introduction et contexte du projet

#### **(i) Objectifs du projet et de l'évaluation**

Ceci est le rapport de l'évaluation du projet « Promotion du dialogue démocratique et de la cohésion sociale dans l'ouest de la Côte d'Ivoire », mis en œuvre de février 2013 à novembre 2014 inclus par le Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP), institut de recherche, de formation universitaire et d'action sociale établi à Abidjan. Le projet avait un budget de 200 000 dollars US, dont US\$20 000 réservés à l'évaluation finale. Le projet a ciblé cinq localités de l'ouest de la Côte d'Ivoire : Bangolo, Bloléquin, Toulepleu, Sinfra et Soubré. Il s'agissait en particulier de soutenir le développement d'espaces de dialogue et de prévention des conflits entre communautés de ces localités, et de contribuer à la coopération intercommunautaire en soutenant des actions collectives de développement.

L'objectif général du projet était de « renforcer le dialogue communautaire et la démocratie participative » dans les localités ciblées, afin de « favoriser la cohésion sociale et l'essor des valeurs démocratiques au niveau local ».



l'impératif du développement économique pour l'ensemble du territoire et sur la responsabilité de l'Etat en ce domaine. Ce consensus a été progressivement démantelé ; les ajustements structurels ont stoppé le processus de croissance ; l'Etat a perdu l'essentiel de ses moyens d'intervention ; la crise financière a remis en cause les services publics.<sup>2</sup>

Les crises et guerres civiles successives ont fini par traduire cette dissolution du consensus et livré à la pauvreté les populations les plus vulnérables : en 2010, une personne sur deux est pauvre, contre une sur dix en 1985, et le nombre de pauvres a été multiplié par dix en l'espace d'une génération, particulièrement parmi les paysans. Au plan national, le taux de pauvreté est passé de 38,4% en 2002 à 48,9% en 2008. En milieu rural qui reste le plus affecté par la pauvreté, son taux passe de 49% en 2002 à 62,45% en 2008 (contre 29,5% en milieu urbain). La région du Nord est la plus touchée par le phénomène de pauvreté avec près de 4 pauvres sur 5 personnes en 2008. Ce pôle est suivi par ceux de l'Ouest (63,2%), du Centre-Ouest (62,9%), du Nord-Ouest (57,9%) et du Centre-Nord (57,0%).

En outre, la Côte d'Ivoire traîne un passif socio-conflictuel qui a été mal réglé par les différents gouvernements : la guerre (révolte) du Sanwi (1959-1970), la guerre (révolte) du Guébié (1970), la répression brutale conduite par l'armée dans les cités universitaires par le Général Guéi (1992), l'élection présidentielle de 2000, la tentative de coup d'Etat de 2002 et la chaîne des atrocités de 2002 à 2009 commises sur les populations pendant la période de scission du pays. Et plus récemment, la guerre post-électorale de 2011. Les conflits fonciers et inter-ethniques de cette guerre ont secoué toute la Côte d'Ivoire et particulièrement la région de l'ouest qui a payé un lourd tribut et qui continue d'en subir les conséquences.

Les zones ciblées par le projet du CERAP ont été le théâtre d'affrontements violents entre l'armée du gouvernement déchu et les milices du camp RHDP et entre milices de bords opposés : Man, Bangolo, Fengolo, Duékoué, Bloléquin, Toulepleu, Daloa, Gagnoa, Soubré, Sinfra, etc.

l'ONG Belge Verbatims, l'USAID en appui au programme de transition démocratique en Côte d'Ivoire et à l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

La Commission Dialogue, Vérité Réconciliation (CDVR), créée par le Président de la République de Côte d'Ivoire par l'ordonnance 2011-167 du 13 juillet 2011, au lendemain de la crise post-électorale de fin 2010, avait deux missions : (i) Œuvrer en toute indépendance à la réconciliation et (ii) Œuvrer en toute indépendance au renforcement de la cohésion sociale

l'ouest du pays à savoir Bangolo, Bloléquin, Toulepleu, Sinfra et Soubré et à accompagner

## IV. Objectifs, stratégie et mise en œuvre du projet

### (i) Objectifs du projet

Le document de projet présentait comme suit le problème auquel il se proposait de répondre (résumé) :

A la date de la conception du projet, plus d'un an après la crise post-électorale, la société ivoirienne reste profondément divisée. Le risque que le pays replonge dans un cycle de violence n'est pas à exclure. Dans l'ouest, des initiatives locales ont créé des comités de paix, qui peinent à gérer les conflits communautaires, en raison d'un déficit de connaissances et d'expertise en matière de gestion de conflit, de mobilisation et d'accompagnement des populations, et d'un manque de représentativité des comités eux-mêmes, limitant notamment l'expression des jeunes et des femmes.

Dans ce contexte, le projet se proposait de favoriser la cohésion sociale et les valeurs démocratiques locales en renforçant le dialogue communautaire et la démocratie participative dans les localités ciblées. Cet objectif général était décliné en trois résultats prévus :

- Mieux outiller les autorités administratives et communautaires, ainsi que les OSC ;
- Améliorer l'accompagnement des communautés dans la gestion de conflit par les OSC ;
- Augmenter la participation des communautés aux initiatives de développement local.

Pour atteindre ces résultats, le document de projet proposait les activités suivantes :

- Etablissement d'un diagnostic de l'environnement socio-politique de chacune des localités, et sélection d'une OSC partenaire pour accompagner les communautés ;
- Formations destinées aux OSC, autorités gouvernementales et communautaires en matière de prévention et de résolution des conflits ;
- Elaboration de plans de promotion du dialogue intercommunautaire, pour
  - Gérer pacifiquement les conflits
  - Mener des micro-projets d'intérêt commun ;

Org



associations féminines dans les actions de renforcement des capacités. De même, les organisations de jeunes étaient également prioritaires, le document indiquant que 80% « au moins » des OSC formées à la gestion des conflits seraient des organisations de femmes ou de jeunes. Des membres de ces OSC devaient également systématiquement faire partie des CPC dont l'établissement était prévu. Le CERAP était le gestionnaire du projet, l'équipe dédiée étant supervisée par la direction du CERAP. Les partenaires de mise en œuvre devaient chacun signer un accord de partenariat avec le CERAP.

## V. Constats et réponses aux questions évaluatives

Cette évaluation est basée sur des questions évaluatives conçues pour correspondre aux critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économique. Les questions et sous-questions figurent à l'annexe 1 du présent document.

### *(i) Pertinence*

Le projet était remarquablement pertinent, en ce qu'il a correctement identifié le défaut de cohésion sociale comme présentant un risque majeur de retour des conflits dans les localités ciblées, et a mis en œuvre des stratégies et des activités qui ont particulièrement bien répondu aux besoins des communautés et des OSC qui les accompagnent. Ceci a été fait dans une région particulièrement sensible de Côte d'Ivoire, dont le projet a correctement apprécié la complexité, répondant à celle-ci par des approches structurées et rationnelles.



La sélection des OSC ayant été finalisée après la soumission du projet au FNUD, les OSC n'ont pas été impliquées dans la conception de celui-ci. Le CERAP a reconnu que cela avait constitué une « faiblesse » du projet, en ce qu



**(ii) Efficacité**

Le projet, dans son ensemble, a été efficace en ce que l'ensemble des activités prévues a été mis en œuvre, et les résultats attendus ont été atteints pour l'essentiel. Le niveau d'efficacité était élevé, ce qui est d'autant plus notable que la logistique du projet était rendue difficile par l'éloignement des localités ciblées, ainsi que par la relative faiblesse des OSC

Les micro-







des autorités. Même en l'absence d'un projet ciblant les seules autorités, une approche conjointe CERAP-OSC sur ce point aurait renforcé les chances d'atteinte du résultat.

Apporter un soutien technique aux OSC et aux communautés dans la conception et la mise en œuvre des micro-projets. Cela permettrait de réduire le risque de mauvaise performance, et contribuerait aussi à assurer que les micro-projets choisis sont ceux qui apportent le plus de bénéfices collectifs, répartis parmi l'ensemble des communautés ciblées.

### ***(iii) Efficience***

Le projet était efficace, en ce qu'il a extrait une valeur élevée d'un budget relativement modéré et en ce qu'il a bénéficié d'une gestion proactive de la part du CERAP, malgré les difficultés logistiques dues à la distance entre le siège du CERAP à Abidjan et les localités de mise en œuvre du projet. On peut toutefois penser que le projet aurait pu bénéficier d'une personne supplémentaire au sein de l'équipe du CERAP, qui aurait contribué au renforcement des capacités des OSC. Ce point est discuté ci-dessous.

### **Budget prévisionnel et dépenses effectives**

Le projet avait un budget d'activités (hors frais d'évaluation) de US\$180 000, dont un peu moins de \$173 000 a été effectivement dépensé – malgré la prolongation de trois mois de la durée de mise en œuvre. La répartition des dépenses a été la suivante :

Salaires : ceux-ci ont été supérieurs d'environ 10% au budget prévu à l'origine, ce qui s'explique par la prolongation de trois mois. Au total, les salaires ont représenté un peu moins de 20% du budget effectivement engagé, ce qui est relativement peu et s'explique par le fait que cette ligne ne comprenait pas la rémunération des personnels des OSC de terrain, qui était couverte par la ligne « subventions » décrite ci-dessous. Il peut sembler également que l'équipe de projet aurait pu être plus étoffée sans remettre en cause l'équilibre d'ensemble du budget.

Voyages

organisationnels (frais de bureau, d'électricité, etc.) et éventuellement des coûts liés à la supervision du projet par les instances supérieures du CERAP (Directeur, conseil d'administration, etc.).

Tout en étant de faible ampleur globale (4%) la sous-utilisation du budget révèle donc quelques faiblesses de gestion, même si elle ne remet aucunement en cause l'efficacité d'ensemble. Il faut noter également que les changements intervenus au sein de l'équipe de projet pendant la période de mise en œuvre ont eu pour résultat que l'équipe était un peu moins expérimentée pendant les derniers mois du projet que pendant la phase initiale.

### **Gestion du projet**

Le projet a été correctement géré sur le plan administratif et financier, et le suivi des activités par l'équipe du CERAP était conforme aux engagements pris. En particulier, le développement des capacités des OSC était mené conformément aux prévisions – il a même été au-delà de ce qui était prévu en termes de présence du CERAP auprès de celles-ci. L'équipe de projet était compétente, engagée et motivée, et il est clair que sa mobilisation a été un facteur de réussite. Le soutien apporté à l'équipe par la direction du CERAP était également un facteur important : les évaluateurs ont pu constater que les dirigeants du CERAP avaient une image claire de ce que le projet avait fait, et que celui-ci s'inscrivait dans une stratégie d'ensemble cohérente avec la mission de recherche et de formation de cette institution.

On peut toutefois regretter que les OSC n'aient pas été associées de plus près à la gestion du projet. Si l'on peut comprendre qu'elles n'ont pas été impliquées dans sa conception (puisqu'elles n'ont été sélectionnées qu'après que le CERAP a obtenu son financement), le manque de collégialité de la gestion est regrettable : une gestion associant les OSC à l'équipe de projet aurait contribué au renforcement des capacités des OSC et à de meilleurs échanges d'information entre elles sur les leçons apprises sur le terrain. Bien entendu, une gestion plus collégiale aurait entraîné quelques frais supplémentaires, les dirigeants des OSC devant se rendre de temps à autres à Abidjan pour participer à des réunions. Mais ce coût supplémentaire aurait été supportable et aurait constitué un bon investissement pour les OSC.

Comme souvent en pareil cas, des questions de transparence financière interfèrent avec les procédures de gestion : une gestion plus collégiale impliquant les OSC aurait inévitablement permis aux OSC d'avoir connaissance du budget global du projet, ce qui aurait pu donner lieu à des attentes financières différentes de leur part. Toutefois, cette éventuelle difficulté aurait sans doute pu être surmontée, et l'on peut penser que le gain de transparence aurait profité à tous.

### **(iv) Impact**

Le projet a clairement eu, sinon un impact unique, du moins des *éléments d'impact* identifiables et raisonnablement attribuables. Il est clair par exemple qu'il a contribué à développer une expertise en matière d'accompagnement communautaire, et à modéliser de nouvelles stratégies, parmi les OSC. Il a aussi, de manière plus diffuse, contribué à changer les attitudes de certains leaders communautaires et sans doute aussi de certains officiels au niveau local. On peut aussi, à l'évidence, constater un impact sur une partie au moins des bénéficiaires des micro-projets, en termes d'attitudes vis-à-vis des autres communautés et en termes de renforcement des capacités. Les cadres de concertation, CPC, sont aussi susceptibles d'avoir un impact à l'avenir sur la réduction des tensions intercommunautaires. Toutefois cet impact reste encore hypothétique, dans la mesure où le projet a manqué de temps pour accompagner pleinement les CPC. Ces points sont revus ci-dessous.

### **Impact sur les OSC**

Pour l'essentiel, l'ensemble des OSC rencontrées a reconnu que la collaboration avec le CERAP leur avait permis un changement qualitatif d'approche, à travers les formations et plus généralement le développement des capacités occasionné par le projet. Les OSC ont aussi contribué au guide pratique de l'accompagnement intercommunautaire publié par le CERAP, élément qui contribue à leur visibilité et leur crédibilité sur le terrain. Il faut noter toutefois que les OSC ne partaient pas de zéro, ayant précisément été sélectionnées pour leur

**Autres éléments d'impacts**

Comme observé ci-dessus, il est difficile d'identifier un impact sensible en ce qui concerne les autorités locales – l'outil des CPC n'ayant pas eu le temps d'être suffisamment déployé. On note en revanche un impact significatif sur le CERAP lui-même dans la mesure où celui-

## VI. Conclusions

On peut synthétiser comme suit les conclusions de l'évaluation, sur la base des constatations et réponses aux questions évaluatives présentées au chapitre précédent.

(i) **Le projet était pertinent parce que fondé sur une analyse solide et des approches novatrices.** Les diagnostics locaux développés avec la participation des populations concernées, le soutien à des OSC locales, la méthodologie mêlant Cadres permanents de concertation et micro-projets : le projet innovait en réunissant tous ces éléments dans une approche holistique.

(ii) **Le projet ét**~~100.22 7584 Tm(C)4(o)4(n)4(3(un)31B 7584)u Tm4(rl)5(a)[BTu Tm4~~

***(viii) La pérennité du projet vient principalement des micro-projets.***  
Ceux-ci sont pour la p





## **Annexe 2 : documents examinés**

### **Documents généraux**

- Rapports annuels Amnesty International 2012 – 2014 (Côte d'Ivoire)
- x Côte d'Ivoire: Defusing Tensions, Africa Report No 193, November 2012, International Crisis  
Graux

## Annexe 3 : personnes rencontrées

Institution	Prénom et Nom	Fonction
<b>Abidjan, 23 mars</b>		
CERAP	Martine Patron	Directrice déléguée du Pôle social
	Eugène Didier Goussikindey	Directeur général
	Alain Zouzou	Chargé des programmes
	Charles Gadé	Chargé du projet
	Inès Adia	Equipe du projet
	Geneviève Guei	Equipe du projet
<b>Pehé, 24 mars</b>		
Sous-préfecture	6 personnes	Le sous-préfet
Chef de Village, résidents	21 personnes (dont 7 femmes)	
<b>Bloléquin, 24 mars</b>		
Sous-préfecture		Sous-préfet
Azaho	2 personnes	Coordinateur, adjoint
Union des femmes du vivrier	Monique Bamba 25 autres femmes	Présidente Commerçantes
<b>Diouya Dokin, 25 mars</b>		
Chef de village, résidents burkinabés	3 femmes, 20 hommes	
<b>Médibly, 25 mars</b>		
Chef de village, résidents	15 hommes, 4 femmes	
<b>Abidjan, 26-27 mars</b>		
Verbatims	Marie Steinbock-Fermor	